

# données sociodémographiques en bref

Octobre 2007  
Volume 12 - Numéro 1

## CONDITIONS DE VIE

### Les profils migratoires des MRC, 2001-2006

par Jean-François Lachance

Les caractéristiques des flux de migration entre les différentes régions du Québec sont présentées ici au moyen d'une nouvelle approche consistant à regrouper les municipalités régionales de comté (MRC)<sup>1</sup> dont le modèle migratoire est analogue plutôt que d'exposer un à un des constats par région. Les MRC plus éloignées voient leur déficit migratoire concentré chez les jeunes adultes. Par opposition, les grands noyaux urbains gagnent un certain nombre de jeunes adultes, mais perdent du terrain quant à tous les autres groupes d'âge au profit des banlieues, qui doivent leur croissance rapide à leur potentiel d'attraction.

#### Vue d'ensemble

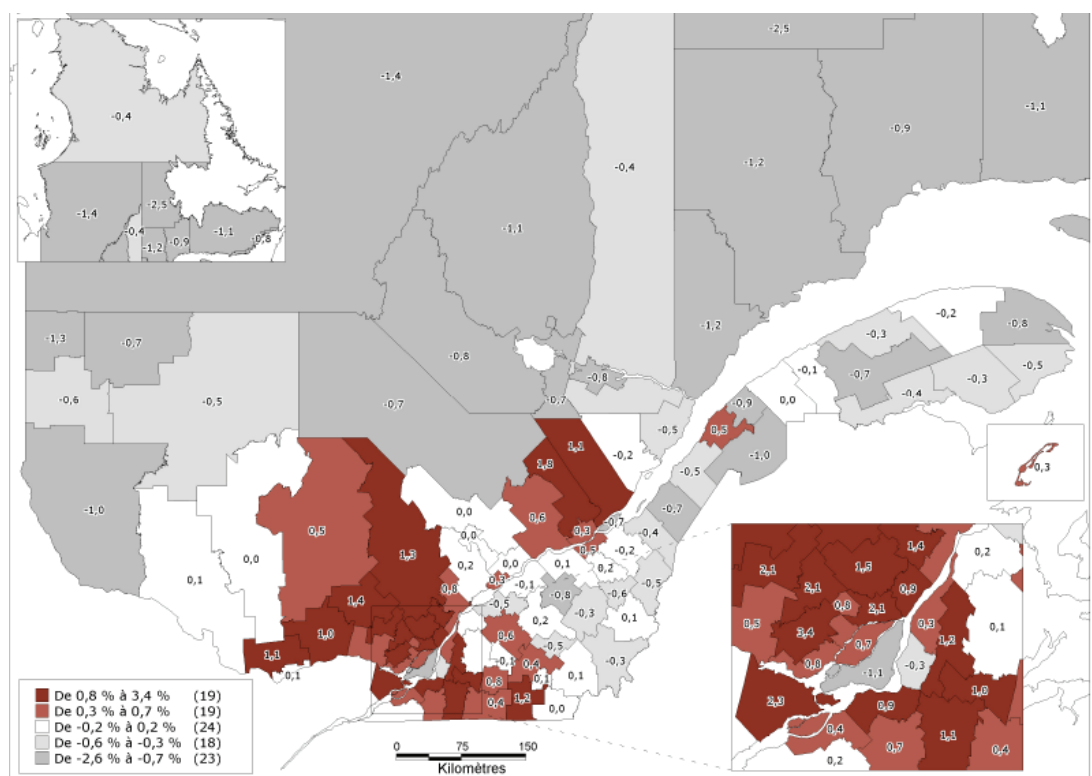
Pour la période de cinq ans s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet 2001 au 1<sup>er</sup> juillet 2006, le taux net annuel moyen de migration interne de Montréal vis-à-vis du reste du Québec est résolument négatif et s'établit à -1,1 %. En d'autres termes, le nombre plus élevé de départs vers un autre endroit du Québec par rapport au nombre d'arrivées réduit le taux d'accroissement de la population de Montréal de 1,1 point de pourcentage chaque année.

Au contraire, presque toutes les MRC situées à proximité de Montréal montrent un solde migratoire positif : sur les 30 MRC des régions de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie, les seules exceptions sont Longueuil et Acton. En rapportant les soldes migratoires à la population des MRC, c'est Mirabel qui affiche le taux net le plus élevé (+ 3,4 %), devant Vaudreuil-Soulanges (+ 2,3 %), Les Moulins, Les Pays-d'en Haut et La Rivière-du-Nord (+ 2,1 % chacune).

À mesure qu'on s'éloigne de Montréal, les gains dans les soldes migratoires entre MRC sont généralement concentrés dans les métropoles régionales. C'est le cas entre

autres de la MRC de Drummond (+ 0,6 %) dans le Centre-du-Québec, de Trois-Rivières (+ 0,3 %) en Mauricie et de Lévis (+ 0,5 %) dans la Chaudière-Appalaches. Dans la région de la Capitale-Nationale, les MRC de La Jacques-Cartier (+ 1,8 %), de La Côte-de-Beaupré (+ 1,1 %) et de Portneuf (+ 0,6 %)

Taux net de migration interne par MRC, moyenne annuelle 2001-2006



Sources : Institut de la statistique du Québec.  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

#### Table des matières

Les profils migratoires des MRC, 2001-2006 .....	1
Milieu rural ou urbain : différences dans les dépenses des ménages .....	5
Les propriétaires et les locataires : deux mondes .....	7

1. Le Québec est divisé en 103 entités : 86 municipalités régionales de comté (MRC) et 17 territoires équivalents (TE). Dans le but d'alléger le texte, le terme MRC peut être utilisé en référence à plusieurs de ces entités et inclut implicitement les TE si le contexte s'y prête.

profitent également de l'attraction exercée par Québec (+ 0,3 %). En Estrie, les maigres gains enregistrés à Sherbrooke (+ 0,1 %) sont inférieurs à ceux qu'on peut constater dans les MRC de Memphrémagog (+ 1,2 %) et du Val-Saint-François (+ 0,4 %), tout comme Les Collines-de-l'Outaouais (+ 1,1 %) et Papineau (+ 1,0 %) surclassent Gatineau (+ 0,1 %) en Outaouais. Quelques MRC de ces régions sont cependant en moins bonne situation, notamment L'Érable (- 0,8 %), L'Islet, La Tuque et L'Île-d'Orléans (- 0,7 % chacune).

Dans les régions dites éloignées, deux MRC seulement ont un solde migratoire moyen positif pour 2001-2006, soit Rivière-du-Loup (+ 0,5 %) et Les Îles-de-la-Madeleine (+ 0,3 %). On trouve dans ces régions les MRC les plus touchées par le déficit migratoire par rapport aux autres régions du Québec en matière de taux : Caniaciscou (- 2,5 %), Jamésie (- 1,4 %), Abitibi-Ouest (- 1,3 %), La Haute-Côte-Nord (- 1,2 %) et Manicouagan (- 1,2 %).

La carte précédente illustre bien ces tendances : on voit clairement que les MRC situées en bordure des grandes régions métropolitaines font des gains, alors que les MRC des régions plus éloignées sont nombreuses à afficher des soldes migratoires négatifs par rapport au reste du Québec.

**Un comportement migratoire différent selon l'âge et les régions : quelques cas types**

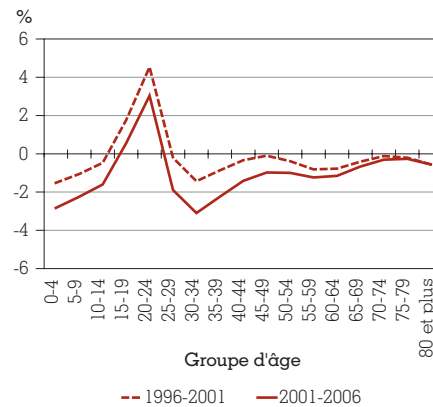
Les caractéristiques fortement différenciées des déplacements entre MRC selon l'âge et la région font que les enjeux démographiques auxquels ont à faire face les différentes MRC du Québec sont loin d'être uniformes.

En nous inspirant d'une étude effectuée sur les migrations internes de la Communauté française de Belgique entre 1995 et 2000 (Eggerickx et autres, 2002), il est possible de répartir les différentes MRC en groupes ayant un profil migratoire par âge semblable. Quelques MRC présentent des caractéristiques communes à plus d'un cas type; dans ce cas, le groupe d'âge dont le solde migratoire interne moyen s'écartait le plus de zéro a été retenu pour déterminer le groupe d'appartenance de la MRC.

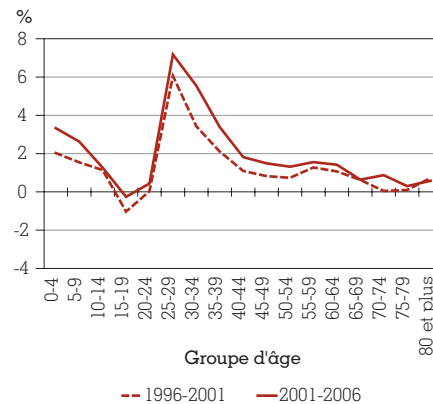
La classification des MRC a été effectuée en tenant compte des données de la période la plus récente, soit 2001-2006, mais les données de migration interne présentées ici montrent également les taux moyens annuels de la période 1996-2001. Cela permet d'apprécier l'évolution des flux migratoires internes par MRC.

Le **cas type 1**, illustré ici par Montréal, est un profil essentiellement urbain : un taux de migration interne généralement négatif, surtout chez les 25-39 ans et leurs enfants (0-14 ans), et positif principalement pour

Cas type 1  
**Taux net de migration interne par âge, TE de Montréal, 1996-2001 et 2001-2006**



Cas type 3  
**Taux net de migration interne par âge, MRC de Vaudreuil-Soulanges, 1996-2001 et 2001-2006**



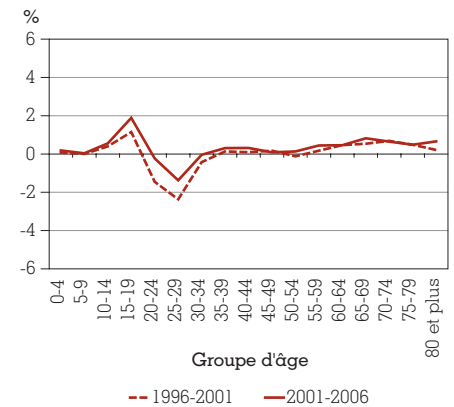
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

les 15-24 ans, étant donné la proximité des établissements d'enseignement. Ce profil est également observable à Québec et à Sherbrooke.

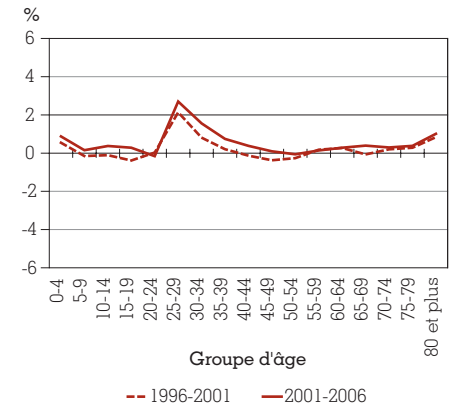
Le **cas type 2** ressemble au précédent, sauf que les écarts positifs chez les 15-24 ans et négatifs chez les 25-39 ans sont moins marqués; de plus, les taux relatifs à la plupart des autres groupes d'âge sont généralement du côté positif. Ce profil correspond, entre autres, à Trois-Rivières et à Gatineau.

Les MRC situées en banlieue des grandes villes ou caractérisées par un très fort taux de croissance se concentrent dans le **cas type 3** : une très grande attractivité chez les 25-39 ans ainsi que chez les 0-14 ans, un taux négatif ou très faiblement positif chez les 15-24 ans. Plusieurs MRC situées en périphérie de Montréal sont incluses dans ce groupe, dont Vaudreuil-Soulanges,

Cas type 2  
**Taux net de migration interne par âge, TE de Trois-Rivières, 1996-2001 et 2001-2006**



Cas type 4  
**Taux net de migration interne par âge, TE de Lévis, 1996-2001 et 2001-2006**



quelques autres MRC de la Montérégie (La Vallée-du-Richelieu, Roussillon, Le Haut-Richelieu, Lajemmerais, Les Jardins-de-Napierville), de Lanaudière (Les Moulins, Montcalm, L'Assomption) et des Laurentides (Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel, La Rivière-du-Nord). Les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré, près de Québec, ainsi que Les Collines-de-l'Outaouais, au nord de Gatineau, font aussi partie de ce groupe.

Le **cas type 4** est celui où les taux nets de migration interne sont les moins éloignés de zéro. Deux types de MRC s'y trouvent : d'une part, certaines MRC de banlieue dont le potentiel d'attraction s'est estompé, ordinairement au profit d'autres banlieues plus éloignées, à cause de l'accroissement de l'étalement urbain (comme Laval, Longueuil ou notre illustration, Lévis); d'autre part, des MRC situées à plus grande

distance des métropoles, mais articulées autour d'un pôle régional important, comme La Nouvelle-Beauce, Drummond, La Haute-Yamaska, Les Maskoutains, Joliette et Beauharnois-Salaberry.

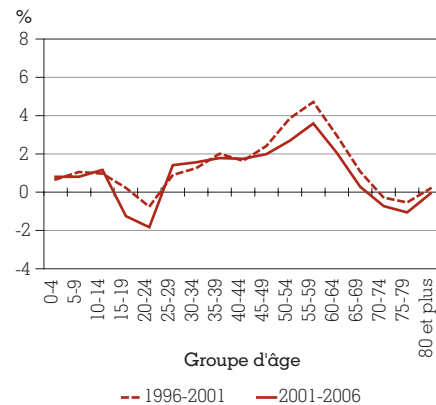
Les MRC regroupées dans le **cas type 5** se distinguent par leurs taux nets de migration interne largement supérieurs à la moyenne chez les 45-64 ans et positifs pour les autres groupes d'âge, à l'exception des personnes très âgées et quelquefois des 15-24 ans. Ces MRC sont, pour la plupart, des lieux renommés pour la villégiature, à l'instar de la MRC de Memphrémagog. Les MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides, dans la région administrative du même nom, de Matawinie et de D'Autray, dans Lanaudière, ainsi que de Papineau en Outaouais répondent également à ces critères.

Le **cas type 6** correspond à une structure qu'on trouve en grande majorité dans les régions éloignées. C'est le profil le plus répandu (61 MRC sur 103 peuvent être classées dans cette catégorie), mais il ne regroupe que 21 % de la population. Il est caractérisé par un taux net de migration interne largement négatif chez les 15-24 ans et près de zéro, voire légèrement positif, aux autres âges, comme l'illustre la MRC des Basques, située dans la région du Bas-Saint-Laurent. C'est la situation qu'on constate non seulement pour l'ensemble des MRC de cette région, mais également partout en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, sur la Côte-Nord, dans le Nord-du-Québec, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'en Mauricie (à l'exception de Trois-Rivières). On peut également classer dans cette catégorie : dans la région de la Capitale-Nationale, les MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est et de L'Île-d'Orléans; dans la Chaudière-Appalaches, les MRC de L'Islet, de Montmagny, de Bellechasse, des Etchemins et de L'Amiante; dans le Centre-du-Québec, les MRC de L'Érable et de Nicolet-Yamaska; en Estrie, la MRC des Sources; en Outaouais, les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac.

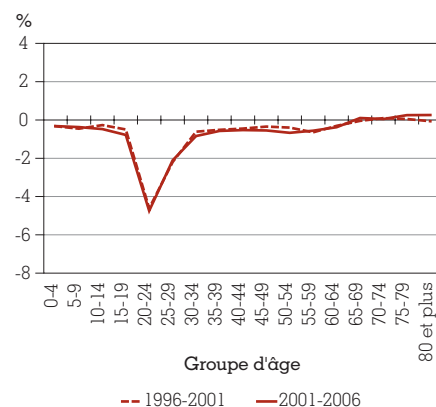
Contrairement aux autres métropoles régionales qui obtiennent un taux net de migration interne positif chez les 15-24 ans (cas types 1 et 2), les MRC de Sept-Rivières, de Rouyn-Noranda et de Saguenay (figure ci-haut) montrent un profil migratoire par âge en tout point semblable aux autres MRC de leur région. Cette similarité ne fait aucun doute lorsqu'on compare cette figure (Saguenay) à celle du cas type 6, qui a pour objet une MRC dont la population est en décroissance.

Cas type 5

#### Taux net de migration interne par âge, MRC de Memphrémagog, 1996-2001 et 2001-2006

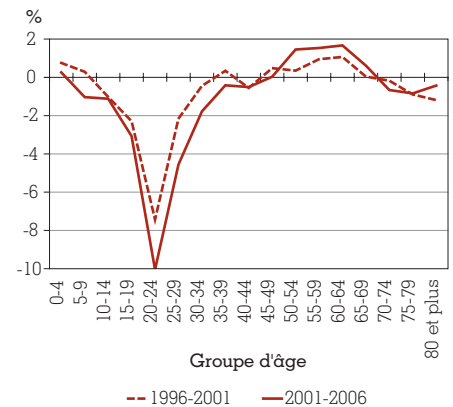


#### Taux net de migration interne par âge, TE de Saguenay, 1996-2001 et 2001-2006

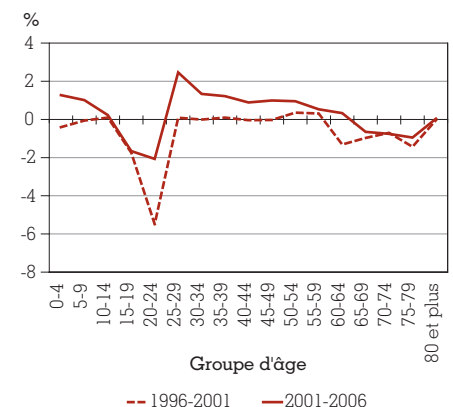


Cas type 6

#### Taux net de migration interne par âge, MRC des Basques, 1996-2001 et 2001-2006



#### Taux net de migration interne par âge, MRC du Val-Saint-François, 1996-2001 et 2001-2006



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

#### Comparaison entre les profils migratoires de 1996-2001 et ceux de 2001-2006

À l'image des MRC précédemment données en exemple, la plupart des MRC montrent un profil migratoire constant au fil des années. Par contre, il en existe quelques-unes dont les flux de migration interne ont connu certaines mutations. C'est le cas de quelques MRC qui présentaient un profil similaire à celui des régions éloignées (cas type 6) en 1996-2001, mais dont les taux de migration interne moyens par âge, pour 2001-2006, font qu'elles s'apparentent désormais au cas type 3 (banlieues exerçant une forte attraction sur les 25-39 ans). La MRC de Lotbinière, au sud-ouest de Québec, est dans cette situation, comme les MRC du Haut-Saint-François et du Val-Saint-François (dernière figure), près de Sherbrooke, ou les MRC de Rouville et des Jardins-de-Napierville, en Montérégie. Inversement, deux MRC de la Chaudière-

Appalaches, les MRC de Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan, peuvent maintenant être rattachées au cas type 6, alors qu'en 1996-2001, elles correspondaient davantage au cas type 4 (pôle régional important).

Enfin, après avoir classé chaque MRC selon le profil qui lui correspondait le mieux au cours de la période 2001-2006, il est intéressant de placer toute cette information sur une carte afin d'esquisser un portrait global de la répartition des cas types de migration interne au Québec (carte de la page suivante). On constate au premier coup d'œil une polarisation marquée des profils migratoires, puisque les cas types de 1 à 5 se concentrent dans les grandes régions métropolitaines, tandis que le cas type 6 prédomine largement dans les régions éloignées.

À l'intérieur même de la région métropolitaine de Montréal, la répartition spatiale des profils migratoires se modifie au fur

et à mesure qu'on s'éloigne du noyau urbain principal. En partant du centre, on traverse d'abord les banlieues plus anciennes (Longueuil et Laval), incluses dans le cas type 4 puisque leur potentiel d'attraction a fini par s'atténuer au profit des municipalités voisines. On arrive ensuite aux MRC appartenant au cas type 3, c'est-à-dire celles qui bénéficient actuellement du meilleur potentiel pour attirer les jeunes adultes hors du centre-ville. Elles forment

actuellement un anneau qui encercle complètement la région de Montréal. Au-delà de cette deuxième couronne et de la grande région métropolitaine proprement dite, on trouve, du côté est, les pôles régionaux de la Montérégie, alors que le côté nord se distingue par la concentration des MRC appartenant au cas type 5, c'est-à-dire les centres de villégiature. En poussant plus loin, nous arrivons finalement dans l'ensemble des MRC appartenant au cas type 6.

**Données supplémentaires**

Les lecteurs désireux d'approfondir le sujet trouveront sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec une version détaillée des graphiques présentés ici pour l'ensemble des 103 MRC, des tableaux de données plus détaillés (les entrées et sorties par âge pour chaque MRC ainsi que les mouvements entre les MRC et chaque région administrative) et d'autres indicateurs sur les migrations internes de la population québécoise.

**Source des données et méthodologie**

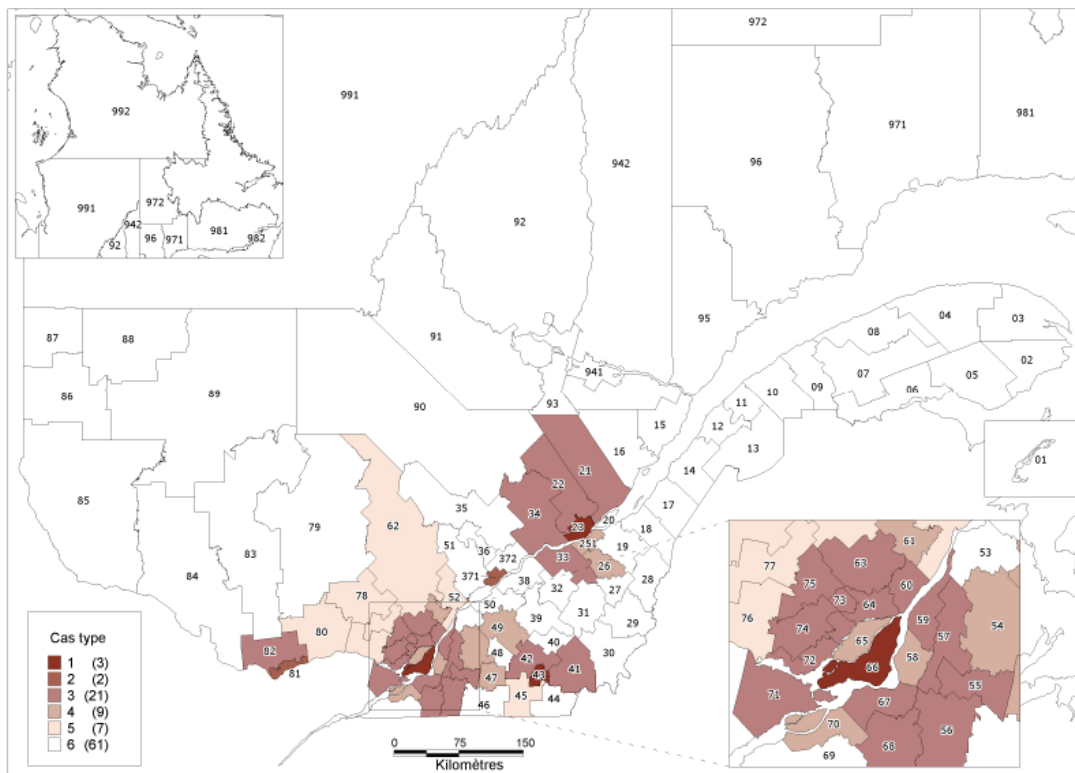
Les données présentées ici proviennent d'une extraction du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), qui nous permet d'estimer l'ampleur des mouvements de population entre les principaux découpages géographiques du Québec, en comparant les codes postaux au 1<sup>er</sup> juillet d'une année à ceux qui étaient enregistrés 12 mois auparavant.

La présentation de données moyennes sur une période de cinq ans met l'accent sur les tendances les plus durables quant à la migration entre les différentes MRC et élimine une partie des variations aléatoires observables dans les données annuelles. Le recours à la moyenne quinquennale nous permet de rendre disponibles un plus grand nombre d'indicateurs concernant les MRC.

**Référence**

EGGERICKX, Thierry, et autres (2002). « Démographie et développement durable. Migrations et fractures socio-démographiques en Wallonie (1990-2000) », Liège-Louvain-la-Neuve, GEDAP-SSTC, 208 + 32 p.

**Répartition des MRC selon le profil migratoire, 2001-2006**



Sources : Institut de la statistique du Québec.  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

## Milieu rural ou urbain : différences dans les dépenses des ménages

par Sylvie Jean

Le milieu de vie est un facteur qui a son importance lors de l'analyse des dépenses des ménages. Par définition, un ménage de région rurale vit à l'extérieur des centres urbains et ses besoins, de même que l'accès à certains biens et services, diffèrent de ceux du ménage de région urbaine. Ces différences se reflètent dans les régimes de dépense des ménages selon la région de résidence.

Au Québec, en 2005, les ménages de milieu rural ont dépensé en moyenne 50 970 \$, contre 55 101 \$ chez ceux de milieu urbain. Les ménages ruraux ont des revenus plus faibles, ce qui explique pour une bonne part les écarts dans le niveau des dépenses, puisque leurs revenus respectifs sont de 50 587 \$ et de 56 968 \$.

Une précision s'impose ici sur le fait que les dépenses peuvent excéder les revenus. En effet, les différentes dépenses des ménages pour une année ne tiennent pas compte du financement. Par exemple, à l'achat d'un véhicule, c'est le prix d'achat net qui est considéré, c'est-à-dire qu'on déduit la valeur de rachat ou de vente de l'ancien véhicule de la dépense, mais sans tenir compte d'un emprunt éventuel. Il s'agit donc de dépenses et non de déboursements pour le ménage. La même chose s'applique à l'achat de meubles ou d'appareils ménagers ou de toute dépense importante qui peut nécessiter un financement.

### Des différences importantes pour le logement ...

Peu importe la région de résidence, les ménages consacrent environ le tiers de leur budget total pour les besoins de base (logement, alimentation et habillement) : 33,2 % en zone rurale et 34,3 % en zone urbaine. Toutefois, en région rurale, les ménages consacrent une somme moins élevée au logement (8 240 \$ et 9 812 \$) et aux vêtements (1 902 \$ et 2 216 \$).

Si la dépense en alimentation est à peu près la même chez les ménages ruraux et urbains, soit 6 763 \$ et 6 880 \$ respectivement, elle accapare une part plus importante du budget à la campagne (13,3 % contre 12,5 %). La dépense au titre des aliments achetés au magasin est supérieure en milieu rural (5 543 \$ et 5 433 \$); par contre, les aliments achetés au restaurant sont en moyenne de plus faible importance chez les ménages ruraux (1 190 \$ et 1 411 \$ respectivement).

Principale dépense de consommation courante, le logement représente 16,2 % du budget chez les ménages ruraux et 17,8 % chez ceux de région urbaine. Une plus forte proportion des ménages sont propriétaires de leur logement en région rurale : 80,6 % contre 55,2 %. De plus, 42,7 % des ménages ruraux ont une propriété libre d'hypothèque,

tandis que c'est seulement le cas de 24,7 % des ménages urbains. Par ailleurs, chez les ménages qui ont déclaré avoir assumé ce type de dépenses, les loyers sont moins dispendieux à la campagne, de même que la somme des versements hypothécaires périodiques et des taxes foncières, contrairement à la dépense en électricité.

### ... et pour le transport

La dépense en transport diffère aussi selon la région de résidence. En moyenne, les ménages ruraux ont dépensé 7 637 \$ à ce poste, ce qui représente 15,0 % de leur budget, tandis que les ménages urbains y ont consacré 7 023 \$, soit 12,7 % de leurs dépenses totales. L'utilisation des véhicules compte pour plus de la moitié de la somme allant au transport : 58,2 % chez les ménages ruraux et 50,5 % chez les ménages urbains, dont le coût de l'essence qui s'élève à 2 386 \$ et à 1 770 \$ en moyenne dans

chacun des cas. La somme moyenne consacrée à l'achat de véhicules, qui représente près du tiers de la dépense en transport (32,1 % en région rurale et 30,8 % en région urbaine), est supérieure chez les ménages ruraux, tandis que celle qu'on adjuge à la location à court ou à long terme y est moindre. Enfin, les ménages ruraux ont déclaré une dépense relative aux transports publics dans une proportion de seulement 37,6 % contre 62,4 % chez les ménages urbains; ainsi, cette dépense s'élève à 175 \$ dans le premier cas et elle est trois fois supérieure dans le second (556 \$).

### Véhicules ou services de loisir

Les loisirs représentent la dépense de consommation courante la plus importante après les besoins de base et les transports. À peu près la même somme moyenne y est allouée, que l'on vive à la campagne ou en ville (3 182 \$ et 3 161 \$), mais il existe des différences notables entre les deux dans l'allocation de cette somme par composante. En effet, les ménages ruraux consacrent près de 40 % de ce budget en véhicules de loisir, ce qui représente en moyenne une dépense de plus de deux fois et demie supérieure à

Dépenses moyennes de l'ensemble des ménages, selon la région de résidence, Québec, 2005

	Région rurale		Région urbaine	
	\$	%	\$	%
Alimentation	6 763	13,3	6 880	12,5
Logement	8 240	16,2	9 812	17,8
Entretien ménager	2 569	5,0	2 363	4,3
Articles et accessoires d'ameublement	1 636	3,2	1 596	2,9
Vêtements	1 902	3,7	2 216	4,0
Transport	7 637	15,0	7 023	12,7
Soins de santé	1 985	3,9	1 823	3,3
Soins personnels	991	1,9	1 022	1,9
Loisirs	3 182	6,2	3 161	5,7
Matériel de lecture	224	0,4	230	0,4
Éducation	449	0,9	681	1,2
Tabac et boissons alcoolisées	1 552	3,0	1 327	2,4
Dépenses diverses	732	1,4	853	1,5
Jeux de hasard	235	0,5	231	0,4
<b>Consommation courante</b>	<b>38 097</b>	<b>74,7</b>	<b>39 217</b>	<b>71,2</b>
Impôts personnels	8 959	17,6	11 533	20,9
Assurance individuelle et cotisations de retraite	3 282	6,4	3 560	6,5
Dons en argent et contributions	631	1,2	792	1,4
<b>Dépense totale</b>	<b>50 970</b>	<b>100,0</b>	<b>55 101</b>	<b>100,0</b>
Revenu total	50 587	99,2	56 968	103,4
	<b>n</b>			
Échantillon	243		1 638	
Nombre pondéré	401 802		2 701 848	

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

celle des ménages urbains qui n'y allouent que 15,3 % de leur budget de loisir. Par ailleurs, en région urbaine, les ménages dépensent plus de 40 % de ce budget dans les services de loisir, dont les spectacles (19,9 %), les voyages à forfait (16,3 %) et les établissements récréatifs (6,5 %). En région rurale, les services de loisir comptent pour 27,9 % des dépenses en loisir : les spectacles pour 16,3 %, les voyages à forfait, 8,0 %, et les établissements récréatifs 2,7 %.

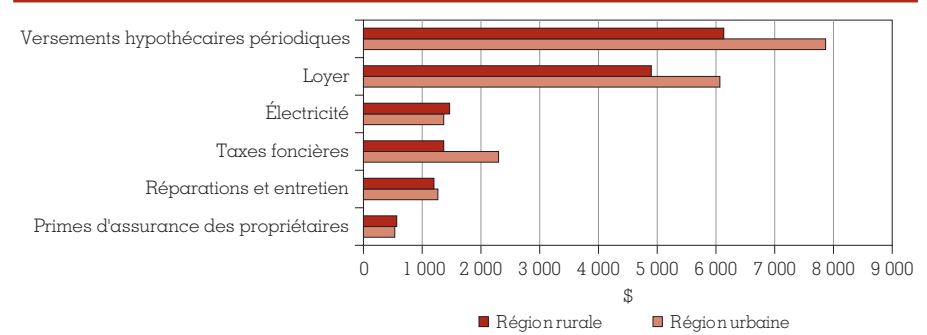
Le matériel de loisir comprend entre autres le matériel de sport, les jouets et les jeux électroniques de même que le matériel et les fournitures informatiques. Il représente 20,5 % et 26,8 % du budget respectif en loisir des ménages ruraux et urbains. La différence la plus importante a trait à la dépense en matériel et fournitures informatiques, pour laquelle on alloue 9,1 % de la dépense en loisir en région urbaine contre seulement 5,1 % en région rurale.

D'autres écarts (données non présentées) témoignent des modes de vie différents au chapitre de l'entretien ménager. La dépense en téléphone est supérieure en zone rurale, soit 636 \$ et 550 \$ respectivement, mais les services cellulaires (164 \$ et 262 \$) et les services Internet (146 \$ et 200 \$) y sont moindres. Les dépenses pour les animaux domestiques doublent en région rurale (442 \$ et 218 \$), les fournitures de jardinage sont plus fortes (285 \$ et 222 \$), alors que la garde d'enfants est moindre (147 \$ et 249 \$).

Les revenus plus faibles des ménages ruraux se répercutent sur leur niveau de dépense, ce qui n'empêche pas certains postes d'y être plus élevés qu'en milieu urbain. Principale dépense de consommation courante, le logement coûte beaucoup moins cher à la campagne; en contrepartie, le transport est un peu plus dispendieux, en raison de l'absence de transport en commun et des distances plus grandes pour faire des achats ou aller travailler. En 2005, les dépenses ont été supérieures en région rurale pour ce qui est de l'entretien ménager, des articles et accessoires d'ameublement, des soins de santé et du tabac et boissons alcoolisées. Par ailleurs, la dépense moyenne en loisir est à peu près la même, peu importe la région de résidence, ce qui indique qu'une fois les besoins de base comblés, les ménages disposent de la même somme pour se distraire, peu importe qu'ils vivent en milieu rural ou urbain.

Une région urbaine correspond à un centre urbain de grande ou de moyenne importance de 1 000 personnes et plus et d'une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Toute région située à l'extérieur des régions urbaines est considérée comme une région rurale.

**Dépenses moyennes des ménages ayant assumé une dépense pour certains items au titre du logement, Québec, 2005**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.  
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

**Dépenses moyennes de l'ensemble des ménages au titre du transport, Québec, 2005**

	Région rurale	Région urbaine	Région rurale	Région urbaine
	\$		%	
<b>Transport privé</b>	<b>7 462</b>	<b>6 467</b>	<b>97,7</b>	<b>92,1</b>
Achat d'automobiles et de camions	2 454	2 163	32,1	30,8
Achat d'accessoires pour les véhicules possédés	40	35	0,5	0,5
Location à court et à long terme de véhicules	526	724	6,9	10,3
Utilisation des véhicules possédés ou loués	4 442	3 545	58,2	50,5
Essence et autres carburants	2 386	1 770	31,2	25,2
Autres travaux d'entretien	529	458	6,9	6,5
Stationnement et location de garage	50	55	0,7	0,8
Primes d'assurance publique et privée pour véhicules	725	685	9,5	9,8
<b>Transport public</b>	<b>175</b>	<b>556</b>	<b>2,3</b>	<b>7,9</b>
Transport local ou de banlieue	24	258	0,3	3,7
Transport interurbain	81	240	1,1	3,4
Autres moyens de transport de passagers	49	23	0,6	0,3
Services de déménagement	22	34	0,3	0,5
<b>Total</b>	<b>7 637</b>	<b>7 023</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.  
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

**Dépenses moyennes de l'ensemble des ménages au titre des loisirs, Québec, 2005**

	Région rurale	Région urbaine	Région rurale	Région urbaine
	\$		%	
Matériel de loisirs et services	653	846	20,5	26,8
Matériel de sport	109	144	3,4	4,6
Jouets, jeux électroniques et matériel d'art/passe-temps	126	158	4,0	5,0
Matériel et fournitures informatiques	162	288	5,1	9,1
Matériel et services photographiques	144	122	4,5	3,8
Véhicules de loisirs et services	1 268	483	39,8	15,3
Matériel et services de divertissement au foyer	374	467	11,8	14,8
Services de loisirs	887	1 364	27,9	43,2
Spectacles	519	628	16,3	19,9
Établissements récréatifs	85	204	2,7	6,5
Voyages à forfait	255	516	8,0	16,3
Autres services de loisirs	28	16	0,9	0,5
<b>Total</b>	<b>3 182</b>	<b>3 161</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.  
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## Les propriétaires et les locataires : deux mondes

par Yves Nobert

**A**u Québec, entre 1980 et 2005, le nombre de ménages propriétaires est passé de quelque 1 161 000 à 1 876 000 et celui des ménages locataires, de 923 000 à 1 312 000. Il s'agit d'une hausse de 62 % du nombre des ménages propriétaires et de 42 % de celui des ménages locataires. Depuis le début de la décennie 1980 (1980 à 1984) jusqu'au début des années 2000 (2001 à 2005), la proportion moyenne de propriétaires a augmenté de 55 % à 58 %, pendant que celle des locataires diminuait de 45 % à 42 %. À cet égard, le Québec se singularise par le plus faible taux de propriétaires parmi les provinces canadiennes. Il est devancé notamment par celui de Terre-Neuve et du Labrador (77 %), celui de l'Ontario (67 %) et par celui de la Colombie-Britannique (65 %). Les ménages propriétaires et locataires ont des caractéristiques socioéconomiques très différentes qui expliquent leur décision en matière de logement.

### Depuis 2001, les propriétaires consolident leur avance

Tout au long de ces années, malgré de légères variations, la proportion de ménages propriétaires augmente lentement en rognant celle des locataires. L'écart moyen entre la proportion des propriétaires et celle des locataires a été près de 12 points de pourcentage. Mais, depuis 2001, cet écart approche 15 points.

### De plus en plus, les propriétaires vivent dans de grands logements et les locataires, dans de petits logements

Les caractéristiques des logements occupés par les propriétaires diffèrent sensiblement de celles des logements loués. Ainsi, seulement 39,8 % des logements où vivent des locataires ont été construits depuis 1971, tandis que c'est le cas de 59,2 % lorsqu'il s'agit des propriétaires. La portion du parc de logements occupés par des propriétaires est donc beaucoup plus récente que celle des logements occupés par des locataires.

De plus en plus, les locataires ont de petits logements comptant de une à quatre pièces. De leur côté, les propriétaires bénéficient de la tendance inverse, puisqu'ils

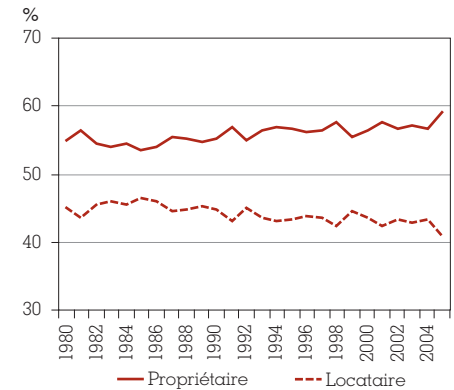
occupent en proportion de plus en plus grande des logements de sept pièces et plus. Entre 1980 et 2005, la proportion de locataires qui occupent de petits logements est passée de 61,6 % à 72,1 % et celle des propriétaires jouissant de logements spacieux, de 36,3 % à 49,9 %.

Sur le plan du type de logements, les trois quarts des propriétaires vivent dans des maisons individuelles, tandis que 9 locataires sur 10 habitent un appartement ou un duplex.

### La taille des ménages diminue

Entre 1980 et 2005, la proportion des ménages locataires de une personne fait un bond de 29,3 % à 55,0 %. En 2005, seulement un

### Évolution du mode d'occupation des logements, Québec, 1980-2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

ménage locataire sur quatre est composé de deux personnes.

La propriété du logement devient de plus en plus l'affaire des petits ménages. Entre 1980 et 2005, la proportion des ménages propriétaires de une et de deux personnes

### Répartition des logements selon le mode d'occupation et la taille du logement, Québec, 1980-2005

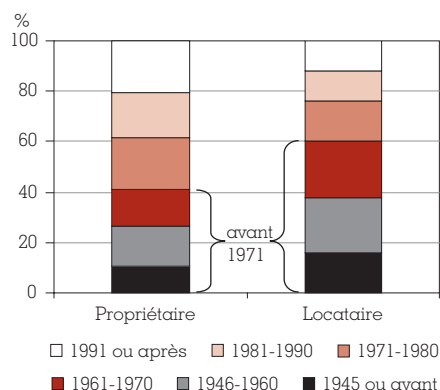
Nombre de pièces	Unité	Propriétaire				Locataire			
		1980	1993	2001	2005	1980	1993	2001	2005
1-4 pièces	%	8,5	9,6	9,4	11,9	61,6	68,6	69,1	72,1
5 pièces	%	34,5	24,6	20,2	17,2	27,8	21,7	21,4	17,6
6 pièces	%	20,7	21,9	21,3	21,0	6,2	5,8	4,7 <sup>1</sup>	5,7 <sup>1</sup>
7 pièces et plus	%	36,3	43,9	49,1	49,9	4,4	3,9	4,8 <sup>1</sup>	4,6 <sup>1</sup>
<b>Total</b>	<b>%</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nombre de ménages</b>	<b>k</b>	<b>1 161</b>	<b>1 559</b>	<b>1 722</b>	<b>1 876</b>	<b>923</b>	<b>1 278</b>	<b>1 282</b>	<b>1 312</b>

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

### Répartition des logements selon le mode d'occupation et la période de construction, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

### Répartition des logements selon le mode d'occupation et le type de logement, Québec, 1980-2005

Type de logement	Propriétaire				Locataire			
	1980	1993	2001	2005	1980	1993	2001	2005
	%							
Maison individuelle	73,8	74,9	77,6	76,1	5,4	5,5	7,0 <sup>1</sup>	6,0 <sup>1</sup>
Maison en rangée	6,1	8,1	7,3 <sup>1</sup>	9,5	3,4	3,4	5,7 <sup>1</sup>	—
Appartement et duplex	16,7	14,3	13,5	12,5	90,7	90,9	86,9	91,5
Autre	3,4	2,7	—	—	0,5 <sup>1</sup>	—	—	—
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

passé de 6,4 % à 16,1 % et de 23,1 % à 38,5 % respectivement. Pendant ce temps, la proportion de ménages propriétaires de cinq personnes et plus diminue de 22,6 % à 8,7 %.

**Les ménages dont le soutien est un jeune, une personne seule ou une personne à faible revenu sont le plus souvent locataires**

Entre 1980 et 2005, plus de 85 % des ménages dont le soutien a moins de 25 ans sont locataires. Une importante proportion de ménages avec un soutien de 25 à 34 ans sont locataires aussi. En 2005, c'est le cas de 61,6 % d'entre eux. Mais, entre 35 et 64 ans, plus de 60 % des soutiens de ménage sont propriétaires de leur logement. En 2005, parmi les soutiens de 45 à 54 ans, la proportion de propriétaires atteint son apogée, soit 71,4 %. Chez les 65 ans et plus, plus de un ménage sur deux est toujours propriétaire de son logement.

En 1980 et 2005, plus des deux tiers des personnes seules vivent dans des logements loués. Ce sont les couples avec enfants célibataires et les couples sans enfants qui affichent généralement les plus importantes proportions de propriétaires. En 2005, c'est le cas de respectivement 81,8 % et de 73,4 % d'entre eux. Quant aux ménages dirigés par un seul parent et à la catégorie « Autres », qui comprend notamment les ménages composés d'un couple vivant avec des enfants mariés et d'autres personnes apparentées ou pas, la proportion de propriétaires avoisine 52 % en 2005.

Le revenu détermine dans une large mesure la décision des ménages d'être propriétaires ou locataires de leur logement. Plus des deux tiers des ménages qui reçoivent un revenu de moins de 20 000 \$ sont locataires. C'est aussi le cas d'environ 55 % des ménages dont le revenu se situe entre 20 000 \$ et 39 999 \$. Mais, à partir d'un revenu de 40 000 \$, les ménages sont propriétaires de leur logement dans une plus grande proportion. En 2005, parmi les ménages bénéficiant d'un revenu de 60 000 \$ à 79 999 \$ et de 80 000 \$ et plus, 76,9 % et 94,3 % respectivement possèdent leur logement.

Les deux tiers des logements abordables sont habités par des propriétaires, alors que le tiers l'est par des locataires. Un logement est abordable lorsque le ménage qui l'habite y consacre moins de 30 % de son revenu.

Les caractéristiques socioéconomiques des propriétaires et des locataires sont à plus d'un titre très différentes. Cette situation explique en partie le fait qu'au Québec, la proportion de propriétaires augmente lentement, la proportion de ménages susceptibles d'accéder à la propriété étant limitée chez les locataires.

**Répartition des logements selon le mode d'occupation et la taille du ménage, Québec, 1980-2005**

Taille du ménage	Propriétaire				Locataire			
	1980	1993	2001	2005	1980	1993	2001	2005
	%							
1 personne	6,4	11,6	17,2	16,1	29,3	43,2	48,3	55,0
2 personnes	23,1	32,3	34,3	38,5	34,8	33,3	30,6	27,3
3 personnes	22,6	22,3	18,4	16,9	18,1	14,4	10,5	7,7 <sup>1</sup>
4 personnes	25,3	23,1	20,0	19,8	11,7	6,6	6,9 <sup>1</sup>	6,7 <sup>1</sup>
5 personnes et plus	22,6	10,7	10,1	8,7 <sup>1</sup>	6,1	2,5 <sup>1</sup>	3,7 <sup>1</sup>	—
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.  
 Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.  
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

**Proportion des ménages selon le mode d'occupation du logement et certaines caractéristiques du ménage, Québec, 1980-2005**

	Propriétaire				Locataire			
	1980	1993	2001	2005	1980	1993	2001	2005
	%							
<b>Âge du soutien</b>								
15-24 ans	14,2 <sup>1</sup>	8,5 <sup>1</sup>	—	—	85,8	91,5	90,1	86,9 <sup>1</sup>
25-34 ans	51,7	42,6	39,6	38,4	48,3	57,4	60,4	61,6
35-44 ans	66,5	60,4	60,4	60,2	33,5	39,6	39,6	39,8
45-54 ans	65,9	68,0	69,8	71,4	34,1	32,0	30,2	28,6
55-64 ans	60,4	65,1	66,5	69,9	39,6	34,9	33,5	30,1
65 ans et plus	52,6	52,5	56,3	58,2	47,4	47,5	43,7	41,8
<b>Composition du ménage</b>								
Personne seule	21,2	24,3	31,7	29,0	78,8	75,7	68,3	71,0
Couple sans enfants	51,8	64,0	66,8	73,4	48,2	36,0	33,2	26,6
Couple avec enfants célibataires	73,7	79,5	79,3	81,8	26,3	20,5	20,7	18,2
Parent unique	40,8	33,7	42,0 <sup>1</sup>	51,9 <sup>1</sup>	59,2	66,3	58,0	48,1
Autres <sup>2</sup>	58,2	59,5	55,3	51,5 <sup>1</sup>	41,8	40,5	44,7	48,5
<b>Revenu<sup>3</sup></b>								
Moins de 20 000 \$	33,1	22,3	21,8	22,1 <sup>1</sup>	66,9	77,7	78,2	77,9
20 000-39 999 \$	44,0	42,6	46,1	43,5	56,0	57,4	53,9	56,5
40 000-59 999 \$	56,0	62,2	64,6	63,3	44,0	37,8	35,4	36,7
60 000-79 999 \$	65,6	74,3	78,3	76,9	34,4	25,7	21,7 <sup>1</sup>	23,1 <sup>1</sup>
80 000 \$ et plus	77,0	84,9	88,4	94,3	23,0	15,1	11,6 <sup>1</sup>	—
<b>Logement abordable<sup>4</sup></b>	..	..	<b>66,0</b>	<b>67,3</b>	..	..	<b>34,0</b>	<b>32,7</b>

1. Estimations comportant une variabilité d'échantillonnage élevée.  
 2. Comprend entre autres les ménages composés d'un couple vivant avec des enfants mariés et d'autres personnes apparentées ou pas.  
 3. En dollars constants de 2005.  
 4. Ménage qui consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt aux dépenses de logement. Les dépenses retenues dans le calcul sont le loyer, les versements hypothécaires, les frais de copropriété, les taxes foncières, l'eau, le combustible et l'électricité.  
 Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager* et *Enquête sur les dépenses des ménages*.  
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Ce bulletin est réalisé par l'Unité des conditions de vie et l'Équipe du programme démographie.

Pour plus de renseignements :  
 Sylvie Jean, chargée de projet  
 200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
 Québec (Québec) G1R 5T4  
 Téléphone : (418) 691-2411 (poste 3155)

Courriel : [enbref@stat.gouv.qc.ca](mailto:enbref@stat.gouv.qc.ca)

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
 Bibliothèque et Archives Canada  
 Bibliothèque et Archives nationales  
 du Québec  
 4<sup>e</sup> trimestre 2007  
 ISSN 1491-6789 (version imprimée)  
 ISSN 1715-6378 (en ligne)  
 © Gouvernement du Québec,  
 Institut de la statistique du Québec, 1996

